



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REGROUPEMENT DE SERVICES DANS L'ADMINISTRATION CANTONALE

Une Direction générale de la mobilité et des routes au service des Vaudoises et des Vaudois

Les habitudes de mobilité évoluent fortement et voient une part croissante de la population faire un usage combiné de tous les modes de transport. Ces nouvelles pratiques requièrent une approche globale des infrastructures, qui valorise la complémentarité des mobilités plutôt que de les opposer. Depuis plusieurs années, l'Etat de Vaud augmente l'ampleur de ses investissements en vue de satisfaire les besoins de la population. Il se doit, en parallèle, de renforcer la coordination de l'ensemble de ses projets. Dans le même temps, les changements dans les modèles de financement fédéraux renforcent la compétition entre les cantons. Pour s'adapter à ces changements nombreux, l'Etat de Vaud se dote d'une Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), destinée à mettre en oeuvre une stratégie cohérente d'amélioration des systèmes de transport et de défense des intérêts cantonaux et régionaux.

La mobilité des personnes et des biens est une composante clé du dynamisme économique, social et culturel du canton de Vaud. L'augmentation continue, depuis plusieurs années, des besoins en déplacements, s'accompagne d'une modification progressive de la répartition entre les différents modes de transports. Les transports publics, auxquels le peuple vaudois a accordé le 9 février un soutien marqué, font l'objet d'une utilisation croissante, en particulier pour les déplacements professionnels. Les mobilités douces (principalement vélo et marche à pied), prises en compte depuis peu dans la législation cantonale et soutenues par les pouvoirs publics à tous les échelons, voient elles aussi leur part progresser, notamment dans les agglomérations. Enfin, les routes demeurent une infrastructure fondamentale, dont l'entretien constant doit s'accompagner d'une adaptation des capacités aux nécessités du trafic tant sur le réseau cantonal que sur celui, national, des autoroutes.

S'adapter au changement des habitudes et des besoins requiert une stratégie globale qui valorise la complémentarité des différents modes de transport sans les opposer et mette en place une desserte adaptée à tous les types de territoires, des

agglomérations aux régions excentrées en passant par les communes de toutes tailles. Pour relever ces défis, l'Etat de Vaud augmente depuis quelques années l'ampleur de ses investissements dans les infrastructures. Dans le même temps, les changements dans les modèles de financement fédéraux renforcent la compétition entre régions et donc la nécessité d'un lobbying transversal.

Pour renforcer la coordination stratégique, technique et administrative de ses politiques de transport dans un environnement en constante évolution, l'Etat de Vaud regroupe aujourd'hui ses services de la mobilité et des routes en une Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Ce rapprochement s'inscrit dans la continuité de la réorganisation des deux services au printemps 2012 qui avait notamment conduit à rassembler les tâches de planification stratégique pour les routes, les transports publics et les mobilités douces au Service de la mobilité, et à renforcer le rôle des responsables de région-voyers du Service des routes comme relais de l'Etat dans les communes pour toutes les questions liées aux infrastructures.

Le Conseil d'Etat désigne Vincent Krayenbühl, actuel chef du Service de la mobilité, comme chef de la DGMR. Agé de 60 ans, il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil EPFL, d'un Master en génie civil du MIT et d'une licence en HEC. Il occupera la fonction de directeur général jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur, dont le recrutement sera lancé très prochainement. Fort de ses compétences avérées dans la conduite de projets de transports publics, M. Krayenbühl assumera ensuite la fonction de délégué aux grands projets ferroviaires, rapportant directement à la cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH).

Dominique Blanc, qui dirige le Service des routes depuis 2009, n'a pas souhaité faire acte de candidature au poste de directeur général, mais s'orienter vers d'autres opportunités de carrière. Au cours de son mandat, il a notamment doté le réseau cantonal des routes d'une hiérarchie cohérente et d'une planification stratégique. La réorganisation évoquée ci-dessus, mais aussi l'aboutissement de plusieurs grands projets, tels que la construction de la route H144 Rennaz - Les Evouettes, sont à mettre à son actif. Le Conseil d'Etat remercie M. Blanc pour son engagement au service du Canton et de ses infrastructures routières et lui souhaite plein succès pour la suite de son parcours professionnel.

La création de la DGMR vise avant tout à fédérer les énergies en faveur de la mobilité dans son ensemble. Le Conseil d'Etat sait qu'il peut s'appuyer, dans tous les domaines concernés, sur des collaboratrices et des collaborateurs efficaces. Le rapprochement favorise la mise en commun de leurs compétences et de leurs connaissances, au service des Vaudoises et des Vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 février 2014

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 07 ; Vincent Krayenbühl, directeur général de la mobilité et des routes, 021 316 73 70